



**« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »
Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP**

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

**Le plan d'action prévisionnel 2014/17 de coopération inter-pays dans
le cadre du PQIP/DCTP**

2010/2014 : les thématiques fondatrices du Pôle

Le Pôle de Qualité Inter-Pays sur le Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP) a, depuis la première conférence des ministres en juillet 2010 jusqu'à aujourd'hui, permis à l'ensemble des pays qui en sont membres d'échanger leurs expériences dans le domaine de la formation professionnelle des jeunes. Il les a fait entrer dans une dynamique de coopération continue sur les dispositifs et mesures à mettre en œuvre pour permettre à ces jeunes de se préparer au mieux à leur entrée dans le monde du travail.

Les ministres ont défini de manière concertée, en septembre 2011, des priorités de réflexion et d'action pour le Pôle. Ces priorités ont abouti à la réalisation de deux séminaires thématiques inter-pays. Le premier séminaire a porté sur les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes dans les pays participants et analysé les critères de leurs échecs comme de leurs réussites. Le deuxième séminaire a eu pour finalité la reconnaissance et la validation de toutes les formes d'acquisition des compétences par les jeunes et analysé en conséquence les modalités optimales de la réalisation de cadres nationaux de certification donnant toute sa valeur à la formation professionnelle des jeunes.

2014 : un diagnostic sans complaisance de la situation d'exclusion sociale et économique des jeunes

La conférence des ministres 2014 a été précédée d'un travail préparatoire très important sur les politiques et pratiques de formation, d'insertion et d'emploi des jeunes en Afrique. Plus de 25 pays ont produit des rapports de très grande qualité autour des constats qui ont permis de diagnostiquer la situation actuelle des jeunes par rapport au monde du travail.

- **Tous les pays affrontent une très forte exclusion des jeunes hors du monde du travail.** Cette exclusion est un fait dans tous les pays. Elle est une bombe sociale à retardement et un fort frein au développement économique. Elle est le signe d'une rupture générationnelle entre les responsables nationaux publics et privés et les jeunes dont ils ont la charge.

L'Afrique doit en conséquence impérativement contracter avec sa jeunesse un nouveau pacte social sous peine d'en faire une génération sacrifiée et potentiellement problématique.

- **Les raisons économiques de cette rupture générationnelle : une perception à courte vue des dynamiques effectives de développement.** Les économies africaines ne peuvent pas se résumer au développement des grandes entreprises qui trop souvent créent peu de valeur ajoutée et un minimum d'emplois. Elles comportent prioritairement un tissu d'auto-entrepreneurs et de micro et de petites entreprises, identifiées sous le terme d'économie informelle, qui sont de véritables créateurs de richesses et d'emplois tout en étant ignorés, la plupart du temps, par les politiques publiques de formation professionnelle. Or un accroissement des compétences techniques et professionnelles de ces acteurs de la microéconomie, jeunes et adultes, constituerait un facteur essentiel de dynamisation des politiques nationales de croissance économique et de création d'emplois.
- **Les raisons institutionnelles de cette rupture générationnelle : un DCTP sous-valorisé et sans moyens.** Il existe un déphasage quasi général entre les orientations stratégiques nationales centrées sur la nécessaire formation professionnelle d'un maximum de jeunes et le très petit nombre de jeunes effectivement accueillis et formés dans les établissements de formation. Ce déphasage est renforcé par le fait que la formation mise en œuvre n'est pas ciblée sur les compétences requises par les emplois existants et les emplois en devenir et exige la plupart du temps des actions correctives et de remédiation. Il a, enfin, pour caractéristique de réserver les faibles moyens dévolus à la formation aux structures formelles en oubliant de soutenir les nombreux jeunes qui sont formés par le secteur productif.

2014/2017 : une mobilisation du PQIP/DCTP autour de quelques pistes d'action prioritaires initiées par les pays

Face à un tel diagnostic, les rapports pays indiquent des dynamiques de transformation en cours qui sont autant de raisons d'espérer dans une sortie possible de la très forte exclusion des jeunes hors du monde du travail. Mais cette sortie ne pourra être effective que si ces dynamiques ont la chance de passer de l'expérimentation à la consolidation, ce qui suppose impérativement un échange et une mutualisation inter-pays sur leur transcription opérationnelle. Les rapports pays fournissent de la matière à travail pour les années à venir du PQIP/DCT ainsi que des pistes d'actions qu'il convient de définir et d'approfondir en commun.

Piste d'action 1 : réaliser le continuum éducation/formation

L'absence d'un tel continuum est une des principales causes de l'exclusion des jeunes vu que ceux qui sortent du système scolaire en situation d'échec ou sans niveau reconnu se retrouvent dans la rue en étant privés de toute possibilité de se former activement à l'entrée dans le monde du travail. Les rapports pays indiquent des passerelles jusque là inédites entre éducation et formation. Ils soulignent notamment des expériences intéressantes de passage des jeunes de l'école vers des formes d'apprentissage de type apprentissage traditionnel renforcé, rénové ou dual et d'introduction de ces formes d'apprentissage dans les dispositifs de formation en place. Toutes ces expériences demandent à être mieux formalisées et approfondies.

Piste d'action 2 : former aux métiers existants et en devenir avec l'ensemble des partenaires économiques et professionnels

Le constat partagé par tous est sans appel : à l'exception d'un tout petit nombre de pays qui réforment de manière très volontariste et de quelques établissements qui sont considérés comme

des lieux de formation expérimentaux, l'ensemble de l'offre de formation actuelle ne permet pas aux jeunes de suffisamment acquérir les compétences exigées par les emplois disponibles.

Ce constat vaut pour les compétences requises par les activités de l'économie informelle qui emploient la très grande majorité des jeunes et pour lesquelles, des études récentes le montrent, l'apprentissage constitue la meilleure préparation. Il vaut également pour les branches économiques à forte croissance qui sont en manque des qualifications nouvelles, de bon et haut niveau, exigées par les métiers et les emplois en devenir. Il s'agit de former, à côté de l'auto-emploi et des activités de faible niveau de qualification, des ouvriers et des techniciens ayant les compétences exigées par les évolutions technologiques et professionnelles en cours. Il y a donc urgence à mettre fin au déphasage entre le marché du travail et la production de compétences et à reconcevoir, en partenariat avec le monde économique et professionnel, un système de formation permettant de connecter étroitement l'offre et la demande.

Piste d'action 3 : ouvrir les établissements de formation aux demandes du marché local de la formation

La réorientation de l'ensemble du système – public et privé - de formation et notamment le passage de l'EFTP au DCTP, c'est-à-dire à une prise en compte de tous les parcours formels, non formels et informels d'acquisition de compétences, ne pourront pas se faire sans modifier en profondeur le fonctionnement des établissements de formation en place. Ces établissements devront établir des relations interactives avec les populations environnantes et prendre leur part dans le développement de l'apprentissage traditionnel et rénové. Ils devront aussi assurer la formation initiale aux métiers de proximité, la formation continue des entrepreneurs et les dispositifs d'insertion des exclus du monde du travail. Tout ceci suppose un changement important des profils et des pratiques des formateurs.

Piste d'action 4 : investir dans l'accroissement des compétences des entrepreneurs et formateurs

Aucune des mutations en devenir ne pourra se faire sans une véritable politique de reformation de l'ensemble des acteurs impliqués dans les divers dispositifs et parcours d'acquisition de compétences. Cette reformation devra cibler :

- les formateurs des établissements en place en vue d'actualiser leur approche des référentiels métiers qu'ils ont la charge de mettre en œuvre ;
- les entrepreneurs et maîtres d'apprentissage dans l'économie informelle en leur donnant les outils pédagogiques susceptibles de les aider à mieux former les nombreux jeunes dont ils ont la charge ;
- l'ensemble des acteurs du DCTP afin de favoriser une gouvernance partenariale qui sache allier qualité et efficacité, analyse des besoins et ingénierie de la demande.

L'ensemble de cette reformation ne peut pas être véritablement réussie sans un effort de mutualisation inter-pays des expériences les plus réussies dans le domaine.

Piste d'action 5 : concevoir et opérationnaliser des expériences et dispositifs inter-pays de facilitation d'accès des jeunes à l'emploi

Les champs d'expérimentation nationaux sont souvent trop étroits pour arriver à des mises en pratique qui apportent de bonnes réponses à des questions qui sont largement transnationales. Le Pôle de Qualité devra permettre de proposer et surtout d'opérationnaliser des mesures sinon communes au moins convergentes dans les domaines suivants :

- une définition concertée d'instruments et de mesures incitant le secteur privé et les organisations socioprofessionnelles à embaucher des jeunes ;
- une identification et une mise en œuvre concertée de stratégies et de dispositifs ayant des impacts réels sur l'accès des jeunes au monde du travail ;
- la conception d'une sorte d'écosystèmes favorisant autant l'auto-emploi que le développement des micro- et petites entreprises;
- la signature de conventions inter-pays pour que les jeunes d'autres pays se forment dans des structures de « qualité » reconnues, mais implantées hors du pays d'origine du chercheur d'emploi.

Tout cette coopération inter-pays requiert que le PQIP/DCTP favorise la création de conditions institutionnelles et financières pour la production d'études et de recherches permettant de créer une véritable banque des savoirs dans ce domaine.

En guise de conclusion

La réunion des experts du 21 juillet, qui aura lieu en préparation de la rencontre des ministres des 22 et 23 juillet, permettra d'affiner ces pistes d'action en vue de proposer aux ministres un plan d'action à la fois réaliste et efficace pour les années 2014/2017. Il s'agira de choisir quelles pistes d'action deviendront des thèmes prioritaires de travail pour les trois années à venir. Il s'agira au moyen de ce plan d'action d'accélérer la marche pour donner les meilleures chances possibles aux jeunes africains de ne pas rester au bord de la route, mais bien de devenir acteurs à part entière de l'avenir de leur continent.